

PILOT SKILLS



BRIEFING PILOTE





NOTE AUX PILOTES

Bienvenue sur le tour **PILOT SKILLS 2018-2019**.

Les tours Pilot Skills ont la particularité d'être particulièrement exigeants. Les erreurs de plan de vol, les atterrissages trop brutaux, les approches bâclées... sont des motifs de rejet des étapes. Commencer ce tour est courageux ; l'achever est un challenge ! Osez-vous ?

L'utilisation du [logiciel Skills Tracker](#) est obligatoire¹.

La durée totale du tour s'étend sur 24 mois. Néanmoins, pour terminer les 21 étapes vous n'aurez que **12 mois à partir de la date de soumission de votre premier rapport** (qu'il ait été validé ou refusé). Votre date de fin individuelle sera donc la première échéance entre :

- J+364 après le premier rapport envoyé
- Fin du tour, 14 décembre 2019

Tous les plans de vol en règle I, Z ou Y doivent être valides IFPS.

Les procédures de **départ, d'arrivée et d'approche RNAV sont interdites** lorsque des procédures conventionnelles existent et peuvent s'y substituer.

Les procédures de départ, d'arrivée et d'approche effectivement exécutées sont à mentionner dans le rapport de chaque vol.

Lisez attentivement les informations contenues dans ce briefing et préparez soigneusement votre vol avant de vous lancer (règle de vol compatible avec le terrain, limitations de catégorie d'appareil, etc) ; tout n'est pas mentionné dans le briefing. Vos doutes pourront être levés par mail auprès des Flight Ops (tour@ivao.fr) ou sur le forum de la division, [rubrique Tours de France](#).

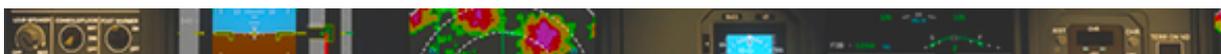
La correction de ces étapes demandant plus de temps aux validateurs, le temps de validation peut être de plusieurs jours.

Pour les groupes d'étapes devant être exécutées à la suite et avec une limite d'heure ou de temps, toutes les étapes du groupe devront être revolées en cas de rejet d'une étape quelconque du groupe. Soyez donc particulièrement vigilants sur ces étapes.

A l'issue de ce tour, vous arborerez fièrement le Division Pilot Skills Award :



¹ Le lien de téléchargement du Skill Tracker est également disponible en annexe 4 de ce document





DETAIL DES ETAPES

Etape 1 - A vous l'aventure !

Rendez-vous à Paris.

Départ : Partez du dernier aéroport sur lequel vous avez atterri au **30 septembre 2017**.

Si cet aéroport est déjà dans la liste A (voir Annexe 1), prenez l'avant dernier vol au 30 septembre 2017, en remontant, et ainsi de suite.

Si cet aéroport est situé à plus de 3000 NM de Paris, au choix :

- Faites le vol en vous accordant le droit à 1 escale (optionnelle) tous les 3000 NM
- Prenez l'avant dernier vol au 30 septembre 2017, en remontant, et ainsi de suite

Rendez-vous sur tracker.iviao.aero pour retrouver vos vols.

Arrivée : Tous les aéroports parisiens figurant dans la liste A (voir Annexe 1)

Règle de vol : I, V, Y ou Z, conformément aux limitations sur les AD de départ et d'arrivée.

Aéronef : pas de limitation

Etapes de 2 à 7 - Une rotation d'échauffement

Votre première rotation vous a été affectée :

Paris Orly (ORY/LFPO) – Bern Belp (BRN/LSZB)
Bern Belp (BRN/LSZB) – Paris Orly (ORY/LFPO)
Paris Orly (ORY/LFPO) – Perpignan Rivesaltes (PGF/LFMP)
Perpignan Rivesaltes (PGF/LFMP) – Paris Orly (ORY/LFPO)
Paris Orly (ORY/LFPO) – Valence Chabeuil (VAF/LFLU)
Valence Chabeuil (VAF/LFLU) – Paris Orly (ORY/LFPO)

Qu'avez-vous cru ? Que ça allait être du repos ?

Effectuez cette mission en **36 heures**, à partir du premier off-block, jusqu'au dernier on-block.

Au sol, pour laisser le temps aux équipes de traiter l'avion, vous ne pourrez pas repousser :

- Moins de 50 minutes après l'arrivée au parking du vol précédent à Orly (40 minutes si avion turbopropulseur)
- Moins de 45 minutes sur les autres escales (35 minutes si avion turbopropulseur)

Déconnectez-vous entre chaque vol.

Attention, le couvre-feu à Orly est strict, de 23h30 à 06h00 locales (heure de départ ou d'arrivée des postes de stationnement). Aucun franchissement de cet horaire ne pourra être toléré par les autorités locales ... Ni par les associations de riverains !

Règle de vol : I

Aéronef : CAT B ou C. Pas de changement d'avion en cours de rotation.





Etape 8 – Week-end Breton

Depuis Paris (voir liste en Annexe 2), rendez-vous à Guiscrieff.

Règle de vol : V

Aéronef : pas de limitation

Etape 9 - Baptêmes de l'air

A Guiscrieff, vous passez par l'aéroclub où tout a débuté, quelques années auparavant...

Vous racontez vos débuts en tant que pilote de ligne à vos anciens instructeurs.

Pour les remercier de vous avoir transmis aussi bien leur passion, vous effectuez 3 baptêmes de l'air cet après-midi, pour aider l'aéroclub.

Chaque baptême de l'air est vendu pour 45 minutes, ne décevez pas vos passagers ; ils ne se contenteront pas de tours de piste !

La déconnexion du réseau n'est pas obligatoire entre chaque baptême, mais l'arrêt complet de l'avion l'est. Le Skills Tracker n'est pas requis pour cette étape.

Règle de vol : V

Aéronef : Monomoteur à pistons

Etape 10 - Réunion d'anciens

Avec le même appareil que l'étape 8, et directement depuis Guiscrieff, rendez-vous à Oxford pour une soirée de retrouvailles des anciens élèves de votre école de pilotage.

Règle de vol : V

Aéronef : pas de limitation

Etape 11-12 - Rotation longue

Ne prévoyez rien ces prochaines 24h, car on vous a affecté sur la rotation suivante :

Vol 1160 : **Paris Charles de Gaulle (CDG/LFPG) – Tbilissi Shota-Rustaveli (TBS/UGTB)**

Vol 1161 : **Tbilissi Shota-Rustaveli (TBS/UGTB) - Paris Charles de Gaulle (CDG/LFPG)**

			UTC Eté ² Départ	UTC Eté Arrivée	UTC Hiver Départ	UTC Hiver Arrivée
Vol 1160	LFPG (CDG)	UGTB (TBS)	11h20	15h55	12h20	16h55
Vol 1161	UGTB (TBS)	LFPG (CDG)	05h40	10h55	06h40	11h55

² Calendrier des saisons : voir annexe 3





Les horaires ci-dessus sont à respecter (être connecté à la porte au minimum à l'heure de départ indiquée, et un retard maximum 20 minutes au *block-off*).

Le vol retour 1161 doit se faire le lendemain du vol aller 1160, avec le même avion.

Règle de vol : I

Aéronef : CAT C ou D

Etapas 13-14 - Transport VIP vers Samedan

Votre compagnie s'est récemment développée dans le transport VIP. Cette filiale est basée au Bourget, et exploite des avions de catégorie A et B, pour des transports à la demande.

Le vol inaugural vous a été affecté. Transportez ces passagers, souhaitant rester anonymes, dans leur chalet suisse, pas loin de Samedan.

Paris Le Bourget (LBG/LFPB) – Samedan Engadin (SMV/LSZS)
Samedan Engadin (SMV/LSZS) – Paris Le Bourget (LBG/LFPB)

Règle de vol : pas de limitation

Aéronef : CAT A ou B. Pas de changement d'avion en cours de rotation.

Etapas 15-16 - Escale toscane

Rotation standard, mais qui peut comporter des complications.

Paris Charles de Gaulle (CDG/LFPG) – Florence Peretola (FLR/LIRQ)
Florence Peretola (FLR/LIRQ) – Paris Charles de Gaulle (CDG/LFPG)

Une attention toute particulière sera à apporter sur les limitations de masse au décollage et à l'atterrissage à Florence. Piste courte avec obstacles et risque de vent arrière.

Règle de vol : I

Aéronef : Pas de limitation de catégorie. Pas de changement d'avion en cours de rotation.





Etapes 17 à 20 - Vacances épiques

Quelques vacances bien méritées au sud de Propriano.

De retour de la plage, vous êtes témoin d'un dramatique accident de la circulation. Les pilotes du SAMU local sont déjà pris sur une autre opération, et ne peuvent se redéployer à temps.

Y a-t-il un pilote dans la salle ? Vous ne pouvez refuser un coup de main devant la situation.

Les blessés seront transférés au CHU de Nice L'Archet, seul capable dans la région de traiter cette urgence.

Etape 17 : **Propriano Tavaría (PRP/LFKO) – Hélicoptère Nice l'Archet³**

La famille du blessé habite en Avignon. Avec les travaux sur l'autoroute A8, ils seront à Nice bien trop tard !

Une fois la priorité donnée au blessé, allez chercher la famille qui vous attendra à l'aéroport d'Avignon. Vous ne pouvez les transporter à l'hôpital car vous n'êtes pas en mission sanitaire. Amenez la famille à l'Aéroport de Nice

Etape 18 : **Hélicoptère Nice l'Archet – Avignon Caumont (AVN/LFMV)**

Etape 19 : **Avignon Caumont (AVN/LFMV) – Nice Côte d'Azur (NCE/LFMN)**

Retournez sur Propriano avec l'hélicoptère

Etape 20 : **Nice Côte d'Azur (NCE/LFMN) - Propriano Tavaría (PRP/LFKO)**

En cas d'indisponibilité de l'héliport Nice L'Archet, vous pourrez utiliser LFMN. Les rapports des étapes 17 et 18 devront justifier ce choix.

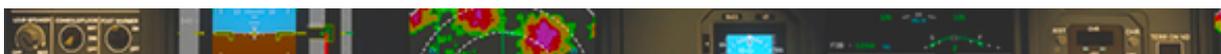
Règle de vol : I, V, Y ou Z

Appareil : Hélicoptère. Même hélicoptère pour les 4 étapes.

Etape 21 - Pilote de réserve

A votre retour de congés, pas si reposants que ça finalement, vous être d'astreinte. Les instructions de votre déclenchement vous seront données à la correction de l'étape 20 une fois validée.

³ Lien disponible en annexe 4





ANNEXES

Annexe 1 - Paris Liste A

LFBG LFBP LFPO LFPM LFVN LFPT LFPL LFPQ LFPK LFPA LFFE LFPF LFPH

Annexe 2 - Paris Liste B

LFPM LFVN LFPT LFPL LFPQ LFPK LFPA LFFE LFPF LFPH

Annexe 3- Dates saison été/hiver

Saisons hiver :

- Du 15 décembre 2017 (début du tour) au 24 mars 2018
- Du 28 Octobre 2018 au 30 mars 2019
- Du 27 Octobre 2019 au 14 décembre 2019 (fin du tour)

Saisons été :

- Du 25 mars au 27 octobre 2018
- Du 31 mars au 26 octobre 2019

Annexe 4- Téléchargements

Skills Tracker, par **Hervé SORS**

http://www.ivao.fr/fr/pages/aerosors - sector_h1_3

FAR Hélicoptères (Obligatoire pour les étapes 17 et 18), par **Vincent JACQUIN** (Scène FS + P3D)

http://storage.ivao.fr/fo_public/Tours/Divers/FAR_Hopitaux.zip

Scène HNIC (Obligatoire pour les étapes 17 et 18), par **Daniel Duzelier** (Scène xPlane)

<https://forums.x-plane.org/index.php?/files/file/44652-hniczip/>

